

### Expéditeur

Répertoire des  
Sociétés et des  
Indépendants (RSI)  
**Centre d'adhésion**  
BP 12182  
75021 Paris Cedex 01

### BULLETIN D'ADHÉSION

Merci de compléter les champs manquants et de nous retourner le bulletin d'adhésion au Répertoire des Sociétés et des Indépendants (RSI) - BP 12182 - 75021 PARIS CEDEX 01

### JURIDIQUE

Dénomination ou raison sociale :  
Nom commercial :  
Siège social :  
Forme juridique : Affaire personnelle artisan  
Code juridique : 1300  
Date de création : déc-99

### ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

SIRET :  
Activité générale : Transports de voyageurs par taxis  
Code APE : 4932Z  
Enseigne :  
Adresse :  
Téléphone :

DIRIGEANT Nom Prénom	Date de naissance	Qualité juridique	Date prise de fonction
MONSIEUR			

### PAIEMENT A L'ORDRE DE

Répertoire des Sociétés et des Indépendants  
 Chèque bancaire  
 Chèque postal  
 Mandat  
 N° de chèque : \_\_\_\_\_

### DÉSIGNATION

Référencement	Adhésion de base
Période	Quadrimestrielle
Coût	<b>1 259,00 €</b>

### JE SOUSSIGNE(E) CERTIFIE QUE LES INFORMATIONS PRECISEES SONT EXACTES

Signature / cachet. Mention " bon pour adhésion "	Nom	: _____
	Fonction	: _____
	Date	: _____
	Fait à	: _____

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRESTATION PUBLICITAIRE SUR INTERNET

LA SOCIETE REPERTOIRE DES SOCIETES ET INDEPENDANTS (RSI) EST UNE SOCIETE PRIVEE A BUT LUCRATIF, AGISSANT DANS LE DOMAINE DE LA PUBLICITE. IL EST EXPRESSEMENT INDIQUE QUE LE PRESENT BULLETIN D'ADHESION EST UNE OFFRE COMMERCIALE ET QUE SA SOUSCRIPTION N'EST EN RIEN OBLIGATOIRE. IL N'A AUCUN CARACTERE OFFICIEL.

La société REPERTOIRE DES SOCIETES ET INDEPENDANTS (RSI) est une société par actions simplifiée au capital de 5000 €uros immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 520 831 736 dont le siège social est au 59 rue des Petits Champs - 75001 PARIS, et dont le numéro de TVA intracommunautaire est le FR 14520831736, dont le N° de téléphone est le 08 99 02 89 98\*.

### ARTICLE 1 - APPLICATION ET OPPOSABILITE

Les présentes conditions générales régissent toutes les commandes et tous les contrats conclus entre la société REPERTOIRE DES SOCIETES ET INDEPENDANTS (RSI) (ci-après, « le Prestataire ») et ses clients dans le cadre de la prestation de référencement sur support Internet. La signature d'un bulletin d'adhésion par lui-même ou par son proposé ou mandataire implique 1) La reconnaissance expresse du client (ci-après, « le Souscripteur ») que le service proposé n'a aucun lien direct ou indirect avec un organisme officiel, 2) L'adhésion entière et sans réserve du client à ces conditions, 3) L'accord du client sur ladite commande.

### ARTICLE 2 - RESPONSABILITE DU SOUSCRIPTEUR

Le Souscripteur s'engage à fournir des informations exactes, à jour et complètes dans le formulaire d'inscription et à signaler immédiatement au Prestataire les éventuelles erreurs ou omissions, ainsi que les mises à jour nécessaires, pour lesquelles le Prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable. Le Souscripteur prend l'entière responsabilité des éléments de publication soumis au Prestataire qu'il déclare être autorisé à utiliser et garantit expressément le Prestataire en cas de recours d'un tiers consécutif à la publication desdits éléments.

### ARTICLE 3 - REFUS DE PUBLICATION

Le prestataire se réserve la faculté de refuser, sans aucune limitation de délai des publications non conformes à ses intérêts matériels ou moraux, aux bonnes mœurs, à l'ordre public ou aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. En aucun cas le refus pour l'un des motifs susmentionnés ne peut ouvrir droit à l'allocation de dommages-intérêts pour le souscripteur. Si les publications sont déjà réglées le prestataire procédera alors à leur remboursement au prorata temporis.

### ARTICLE 4 - DUREE ET EXPIRATION DU CONTRAT

L'inscription à l'abonnement quadrimestriel prend effet à compter de la date de signature du bulletin d'adhésion et sera renouvelé automatiquement pour une nouvelle durée identique par tacite reconduction, à défaut de dénonciation par le souscripteur par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai d'1 (un) mois avant le terme du contrat.

### ARTICLE 5 - PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement de l'abonnement s'effectue par avance par annuité. Les modes de règlement acceptés sont : le mandat cash, le chèque bancaire ou postal et le virement bancaire.

### ARTICLE 6 - REALISATION DE LA PRESTATION

La souscription au service du Prestataire emporte la publication des éléments d'information suivants : forme sociale, dénomination, montant du capital social, numéro de RCS ou numéro SIREN, ville d'immatriculation, numéro de TVA intracommunautaire, nom de/des dirigeant(s), date de début d'activité, siège social, numéro SIRET, numéro de téléphone et de fax, etc.

La prestation publicitaire est diffusée exclusivement sur Internet aux adresses suivantes [www.rsi-repertoire-des-societes-et-des-independants.com](http://www.rsi-repertoire-des-societes-et-des-independants.com) et/ou [repertoire-des-pros.com](http://repertoire-des-pros.com). Le prestataire a la possibilité de modifier, le cas échéant, les noms de domaine susvisés, sous réserve de garantir un impact publicitaire similaire pour le souscripteur.

Le souscripteur peut demander jusqu'à 3 (trois) modifications par période d'abonnement des données qu'il souhaite voir publiées par écrit. Le prestataire s'engage à intégrer lesdites modifications dans un délai de 15 jours suivants réception de la notification écrite.

La responsabilité du Prestataire ne pourrait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat soit à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence française, soit du fait du Souscripteur.

De même, la responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture de service, une intrusion extérieure, des détournements ou la présence de virus informatiques.

### ARTICLE 7 - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Le numéro de déclaration à la CNIL est le :... Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, le souscripteur dispose d'un droit d'accès d'opposition, de rectification et de suppression de données le concernant. Si l'utilisateur souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il devra s'adresser, par simple lettre au Prestataire (Répertoire des Sociétés et Indépendants, 59 rue des Petits Champs, 75001 PARIS).

### ARTICLE 8 - DROIT DE CESSION A DES TIERS

Le souscripteur autorise le prestataire à céder les contrats existants à des tiers dans le cadre d'une succession ou d'une cession de son fonds de commerce, sous réserve cependant de la garantie d'une publication conforme.

### ARTICLE 9- COMPETENCE

Tout litige relatif à l'interprétation et/ou à l'exécution des présentes Conditions générale et/ou aux commandes subséquentes passées au Prestataire, sera soumis à la loi française - et à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

\*1,35 euros/appel + 0,34 centimes/minute